

Compte-rendu du Conseil d'Administration plénier du 30 septembre 2013

par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université pluridisciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (SNESUP, SNEP, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche.

Rappel : vos élus des listes EàT au Conseil d'Administration sont : Florence Alazard et Marc Desmet.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 8 juillet 2013

Adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2012-2013

Le Président présente le rapport qui avait déjà fait l'objet d'une discussion à l'occasion du Congrès de l'Université.

Les élus EàT rappellent qu'ils se sont déjà exprimés lors du Congrès de l'Université du 23 septembre et qu'ils s'en tiennent à ce qui a déjà été dit. Le rapport ne donne lieu à aucune autre intervention.

Vote : 2 abstentions (**les élus EàT**).

Loïc Vaillant annonce que Bernard Demant (représentant le CESER au CA) quitte le CESER et donc le CA. Il rend hommage à son engagement au CA.

3. Lettre de cadrage budgétaire 2014

Loïc Vaillant rappelle que l'augmentation du budget du ministère s'est traduite l'an passé, pour Tours, par une baisse du fonctionnement de l'ordre de 3,5 %. Pour faire face aux difficultés annoncées, LV annonce donc, pour l'année 2014, une baisse du budget de fonctionnement de 10 % et une baisse de 2 % des missions d'enseignement. En ce qui concerne la recherche : les crédits scientifiques seront inscrits au budget après répartition par le CS. Il faudra mieux gérer la TVA : il y a de quoi récupérer 700 000 à 1 M d'€. Sur le plan immobilier, la politique se concentrera sur l'adaptation et le fonctionnement.

Pour **les élus EàT**, cette lettre de cadrage, qui met en œuvre l'austérité budgétaire à l'Université n'est pas acceptable. Ils soulignent d'abord que les satisfecits du Ministère cachent en réalité un budget toujours aussi serré. En effet, le budget de la MIREs augmente certes de 0,44 %, mais en tenant compte de l'inflation, il baisse en fait de 0,46 %, soit environ 120 millions d'€. La hausse annoncée du budget 2014 des universités de 106 millions masque en fait les nombreux prélèvements effectués (dont les prélèvements obligatoires de redressement des finances publiques, nouveauté de l'année 2013, dont on peut supposer qu'elle sera reconduite en 2014). Et en plus, 40 % de cette somme servira à financer l'augmentation des cotisations patronales des fonctionnaires. **Les élus EàT** font remarquer que ce budget de rigueur n'est pas une fatalité et, à ceux qui seraient tentés de leur reprocher leur absence de solutions, ils

soulignent qu'ils ont déjà, et à plusieurs reprises, suggéré des leviers pour sortir de cet étranglement financier. D'abord, ils font remarquer combien il est pénible de lire tous les ans dans la lettre de cadrage la même plainte, qui revient tous les ans comme un leitmotiv, sur le poids de la masse salariale, alors que **les élus EàT** avaient interpellé Loïc Vaillant lorsque certains présidents d'université avaient esquissé un mouvement (à l'occasion du changement de majorité gouvernementale) pour réclamer que le ministère reprenne la gestion de la masse salariale. L'université de Tours n'a pas voulu s'associer à ce mouvement, au prétexte qu'il était préférable d'être responsable... Ensuite, cela fait longtemps que les organisations syndicales dénoncent le Crédit Impôt Recherche, très intéressant pour les entreprises, mais inefficace pour soutenir la recherche publique. Même la Cour des Comptes s'est émue récemment de son inutilité. Équivalent au budget global des organismes de recherche, sa suppression représenterait un vrai bol d'air pour les Universités. On apprend aussi que se prépare un nouveau programme d'Investissement d'Avenir, intitulé « Écosystèmes d'Excellence » et qui sera doté de 3,5 milliards d'€, tout cela alors qu'aucun bilan n'a été dressé des précédentes campagnes et tout cela, évidemment, au détriment des financements récurrents. N'importe quel personnel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche voit bien que l'argent coule à flots sur certains secteurs, quand d'autres sont au pain sec : une simple redistribution de ces flux améliorerait notablement la situation des universités.

Par ailleurs, **les élus EàT** font part de la vive émotion des collègues après les décisions concernant les seuils pour compter les CM. Ils s'étonnent d'ailleurs que lors du CA du 8 juillet, le Président n'ait pas porté à la connaissance des élus une motion votée quelques jours avant par le conseil d'UFR LL. Ils informent le CA que la filière Lettres a adopté à l'unanimité une motion le 12 septembre pour que cette décision soit reconsidérée. Ils rappellent que c'est la nature pédagogique (déterminée par les maquettes) qui décide de la qualification de CM et TD. Cette décision a été très mal vécue par les collègues, d'autant plus que son application tombe alors que des groupes sont supprimés, des parcours fermés, qu'on nous annonce aussi que les budgets de fonctionnement doivent baisser de 10 %. Pourtant, là aussi il y a des solutions : certains collègues évoquent la possibilité d'utiliser les heures MOBIL, et plus généralement, comme ils l'ont montré plus haut, l'argent ne manque pas. Que penser aussi d'une lettre de cadrage qui affirme qu'il faut « respecter les plafonds pour l'ouverture des formations à petits effectifs », suggérant donc que les dérogations pour l'ouverture de ces formations ne seront plus accordées qu'au compte-gouttes : quelle licence suivra donc le destin de la licence d'allemand ?

LV ne souhaite pas répondre sur les questions nationales, mais il soutient que, en ce qui concerne la situation du transfert de la masse salariale à l'État, cela n'aurait rien changé. Il maintient aussi qu'il est préférable de distribuer soi-même les financements et exercer sa mission avec responsabilité. Loïc Vaillant précise qu'il faut une évolution maîtrisée de la masse salariale. Si au delà de 82%, alors difficultés financières : donc il n'y aura pas de création d'emploi. Sur les enjeux locaux, il prévient qu'il répondra vite, car « la réponse est toujours la même ». Le MOBIL est important pour les étudiants : il est hors de question d'y toucher et, de toutes façons, cela ne résoudrait rien, puisque les heures sont en nombre ridicule.

Benoît Wolf souhaite revenir sur les questions évoquées par les élus EàT. Il trouve que les collègues manquent d'éléments pour comprendre cette baisse de la charge des enseignements, puisque personne ne connaît le coût des formations. Sur la question CM = TD, il faudrait que les collègues identifient les lieux d'arbitrage. Si la question se pose de l'équité entre ceux qui font cours pour 300 étudiants et ceux qui font cours devant 10, cela mériterait une réflexion plus approfondie. Il souhaiterait aussi que l'établissement aille plus loin sur la question de l'emploi contractuel.

Vote : 2 contre (**les élus EàT**), 2 abstentions (les élus SGEN-CFDT).

4. Informations par le Président

Les effectifs sont en légère augmentation (+ 5 % des néo-bacheliers, 3 000 étudiants de plus sur 5 ans).

Le contrat de projet État-région est décalé d'un an (signature au 1^{er} juillet 2014). La politique sera de renforcer les projets existants, mais il ne faut pas de nouveaux projets. A propos de la communauté d'université : LV propose de travailler sur un projet IDEX inter-régional. **Les élus EàT** s'inquiètent du risque de décrochage entre une recherche « excellente », cerise sur le gâteau, qui bénéficiera de l'IDEX et sera largement privilégiée et « le reste » qui sera soumis aux exécutifs régionaux, avec les risques de régionalisation des formations.

5. Prévisions d'utilisation des emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2014

LV rappelle que tout poste vacant est susceptible d'être redéployé. La priorité a été donnée aux composantes les plus sous-encadrées (Droit).

Les élus EàT soulignent que 17 postes ne sont pas mis au concours. En ASH, 6 postes mis au concours, 6 postes non (dont certains depuis plusieurs années). Ils soulignent l'opacité des décisions : les collègues ne se sentent pas associés aux décisions. LV estime qu'au contraire la procédure est très réglée et que théoriquement les départements sont informés et informent les collègues. **Les élus EàT** reprennent la parole et s'interrogent aussi sur le poste en section 25 qui a été redéployé. Sans remettre en cause le principe du redéploiement, ils ont le sentiment que le CPP valide des décisions qui échappent aux composantes. En l'occurrence, il y a un vrai besoin dans cette section. Interpellé sur le fonctionnement du CPP, Loïc Vaillant répond avoir travaillé cette année sans aucun chiffre issus des composantes. **Les élus EàT** s'interrogent : mais alors pourquoi entend-on toujours parler de ces chiffres magiques qui décrivent le sur-encadrement de certaines composantes et le sous-encadrement d'autres ?

Vote : 2 abstentions (**les élus EàT**).